

Jean-René Marsac  
Député d'Ille et Vilaine

N/Réf: RJYL61

Paris, le 13 novembre 2007

Madame,

Vous m'avez écrit le 5 novembre pour me faire part de votre préoccupation pour le territoire de Gaza, qui vient d'être déclaré « entité hostile » par Israël. Je partage totalement votre inquiétude. J'ai d'ailleurs rédigé une question écrite au gouvernement, dont je vous joins la copie.

La situation des territoires palestiniens préoccupent aussi énormément les députés socialistes dans leur ensemble. Je voudrais d'ailleurs vous faire remarquer que le parti socialiste a mis plusieurs fois en garde la communauté internationale, l'Union Européenne et le gouvernement français sur les conséquences de l'embargo économique et financier imposé au Palestiniens depuis les élections de janvier 2006. Il est regrettable que, devant une situation aussi grave, les pays occidentaux, France incluse, se contentent de déclarations de bonne intention et s'alignent sur la position américaine, ce qui prouve l'absence d'une réelle volonté politique de venir en aide au peuple palestinien.

Le groupe socialiste va agir au travers de la commission des affaires étrangères, pour essayer de pousser le gouvernement à prendre des mesures. Nous avons aussi prévu de rencontrer la déléguée de Palestine le 21 novembre.

Veillez recevoir, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-René Marsac

Question n° 46-08239

M. Jean-René Marsac interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation préoccupante de la bande de Gaza, depuis qu'en septembre Israël l'a déclarée « entité hostile ». Cette décision est d'autant plus lourde de conséquences qu'elle est accompagnée de sanctions économiques graves, qui renforcent le blocus asphyxiant 1,5 million de Palestiniens et aggravent les souffrances de la population. Face à cette situation, il lui serait agréable **de savoir si les** autorités françaises vont intervenir auprès du gouvernement israélien afin d'abolir le décret déclarant le territoire de Gaza « entité hostile » et de rétablir l'approvisionnement extérieur. Il souhaiterait également savoir si des mesures vont être exigées auprès de l'Union Européenne et des Nations-Unies.